

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

76535. Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 883

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bel Guana

Fatma

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

819, 90 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

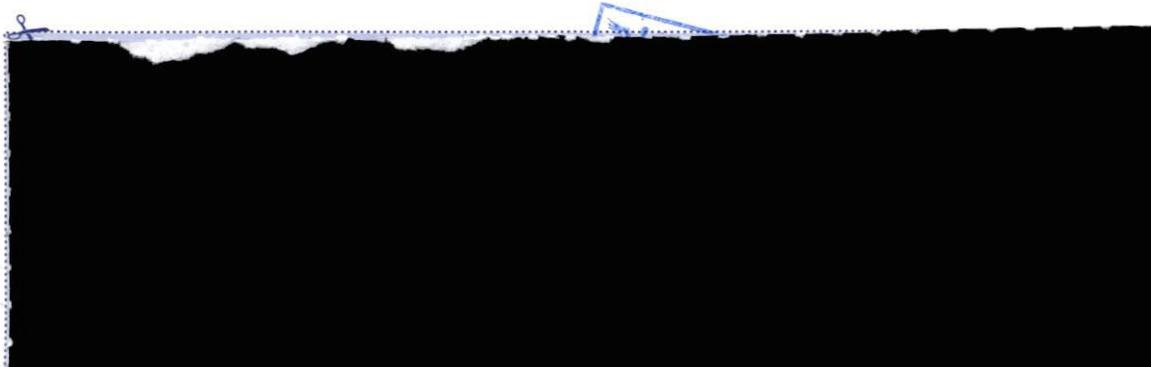
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/21				
21/06/21			300,00	
21/06/21				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE IBN ROUCHD Mehdi BELAYACHI 355, Av. Reda Guerara, Cité Djamaâd Casablanca - Tél: 0522 37 07 06	03.06.2021	429,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	23/06/21			3		90,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Al- sebab Casablanca
Ofroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH
6 118000 061069

Ordonnance

Casablanca, Le 23/06/2022

Mme Belfane Fatma

$\frac{116,30 \times 3}{1}$ Ofroken 200 \rightarrow
S.V

PHARMACIE IBN ROUCHD
22,00
Mehdi BELAYACHI

355, A. Rouda Guédira, Cité Djamaâa
Casablanca - Tel: 0522 87 07 06

429,90

200 \rightarrow
S.V
pdt 0,1 ml

22,00
87 07 06 \rightarrow
S.V
0,1 ml/3 en

Indication: 03 jms

PHARMACIE IBN ROUCHD
149 X 21,
Mehdi BELAYACHI
355, A. Rouda Guédira, Cité Djamaâa
Casablanca - Tel: 0522 87 07 06

PHARMACIE IBN ROUCHD

Mehdi BELAYACHI
355, A. Rouda Guédira, Cité Djamaâa
Casablanca - Tel: 0522 87 07 06

trifft 0,1 ml

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Al- sebab Casablanca
Ofroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH
6 118000 061069

DR AMOUZOUN MUSTAFA
Transplantation d'Artères et Veines - Hémodialyse
Centre de Dialyse et d'Artérosclérose
Route de Rabat -R.P.1.
Al- sebab Casablanca
Ofroken 200 mg, cp. pel b 8
P.P.V : 116,30 DH
6 118000 061069

CONTRE-INDICATIONS

- Hypersensibilité à la gentamicine
- Myasthénie
- Gentosyl® 160 mg présente en plus les contre-indication
Insuffisance rénale
- Poids corporel inférieur à 50 kg

GENTOSYL® 160

PPV 27/04/20
EXP 01/2023
LOT 97046 2

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Il faut dans la mesure du possible :

- Eviter la prescription simultanée de la gentamicine avec des produits en particulier, avec l'acide éthacrynone, le furosémide et les autres antibiotiques néphrotoxiques (méticilline, céphaloridine, colistine, vancomycine).
- Eviter l'utilisation de la gentamicine chez les sujets ayant une atteinte cochléovestibulaire antérieure.
- Eviter sa prescription chez les femmes enceintes, car il existe un risque foetal de toxicité cochléovestibulaire.
- Eviter les traitements itératifs ou prolongés en cas d'insuffisance hépatique. Lors d'insuffisance rénale, adapter la posologie en fonction de la clairance de la créatinine.
- Eviter l'utilisation de la gentamicine avec les curarisants des accidents à type de blocage neuromusculaire ont été décrits.
- Eviter les traitements prolongés surtout chez le sujet âgé.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Associations contre indiquées avec :

- la céphaloridine : risque d'augmenter l'effet néphrotoxique de la gentamicine.
- les autres aminoglycosides : en raison du risque accru de néphrotoxicité et d'ototoxicité.

Association déconseillée :

- l'association de la gentamicine avec la polymyxine est déconseillée en raison d'une potentiation des effets néphrotoxiques.

Les associations suivantes nécessitent une précaution d'emploi :

- les diurétiques de l'anse (Furosemide) ; et la céfaloïne en raison de l'augmentation des effets toxiques des aminosides.
- les curares dont l'activité est potentiellement par la gentamicine.
- l'ampotericine B, et la ciclosporine en raison de la synergie des effets néphrotoxiques.

INCOMPATIBILITÉ MAJEURE

Ne pas mélanger la gentamicine avec une bêta-lactamine dans le même liquide de perfusion ou la même seringue.

EFFETS INDESIRABLES

- Néphrotoxicité et ototoxicité qui sont en relation avec la posologie et l'état de la fonction rénale.
- Réactions allergiques.

SURDOSSAGE

En cas de surdosage ou d'atteinte toxique, procéder à une épuration sérique par hémodialyse ou par dialyse péritonéale. En cas de blocage neuromusculaire : assistance respiratoire.

Ceci est un médicament

Un médicament n'est pas un produit comme les autres

Il vous concerne, vous et votre santé

Le médicament est un produit actif

Une longue recherche a permis de découvrir son activité mais son absorption n'est pas toujours sans danger

Il ne faut jamais abuser des médicaments

Il ne faut utiliser les médicaments qu'à bon escient

Utilisez les médicaments prescrits comme vous le conseille votre médecin

Il sait quels sont les médicaments dont vous avez besoin

Exécutez exactement les prescriptions de son ordonnance : suivez le traitement prescrit, ne l'interrompez pas, ne le reprenez pas de votre seule initiative

Votre pharmacien connaît les médicaments : suivez ses conseils

Il ne s'agit pas pour vous de prendre des médicaments en quantité importante

Il s'agit pour vous de prendre les médicaments dont vous avez besoin

NE LAISSEZ PAS LES MEDICAMENTS A LA PORTEE DES ENFANTS.

Laboratoires de Produits Pharmaceutiques d'Afrique du Nord

LAPROPHAN S.A. 21, Rue des Oudaya - Casablanca

130695F56320P030200

CONTRE-INDICATIONS

- Hypersensibilité à la gentamicine
- Myasthénie
- Gentosyl® 160 mg présente en plus les contre-indication
Insuffisance rénale
- Poids corporel inférieur à 50 kg

GENTOSYL® 160

PPV 27/04/20
EXP 01/2023
LOT 97046 2

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Il faut dans la mesure du possible :

- Eviter la prescription simultanée de la gentamicine avec des produits en particulier, avec l'acide éthacrynone, le furosémide et les autres antibiotiques néphrotoxiques (méticilline, céphaloridine, colistine, vancomycine).
- Eviter l'utilisation de la gentamicine chez les sujets ayant une atteinte cochléovestibulaire antérieure.
- Eviter sa prescription chez les femmes enceintes, car il existe un risque foetal de toxicité cochléovestibulaire.
- Eviter les traitements itératifs ou prolongés en cas d'insuffisance hépatique. Lors d'insuffisance rénale, adapter la posologie en fonction de la clairance de la créatinine.
- Eviter l'utilisation de la gentamicine avec les curarisants des accidents à type de blocage neuromusculaire ont été décrits.
- Eviter les traitements prolongés surtout chez le sujet âgé.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES

Associations contre indiquées avec :

- la céphaloridine : risque d'augmenter l'effet néphrotoxique de la gentamicine.
- les autres aminoglycosides : en raison du risque accru de néphrotoxicité et d'ototoxicité.

Association déconseillée :

- l'association de la gentamicine avec la polymyxine est déconseillée en raison d'une potentiation des effets néphrotoxiques.

Les associations suivantes nécessitent une précaution d'emploi :

- les diurétiques de l'anse (Furosemide) ; et la céfaloïne en raison de l'augmentation des effets toxiques des aminosides.
- les curares dont l'activité est potentiellement par la gentamicine.
- l'ampotericine B, et la ciclosporine en raison de la synergie des effets néphrotoxiques.

INCOMPATIBILITÉ MAJEURE

Ne pas mélanger la gentamicine avec une bêta-lactamine dans le même liquide de perfusion ou la même seringue.

EFFETS INDESIRABLES

- Néphrotoxicité et ototoxicité qui sont en relation avec la posologie et l'état de la fonction rénale.
- Réactions allergiques.

SURDOSSAGE

En cas de surdosage ou d'atteinte toxique, procéder à une épuration sérique par hémodialyse ou par dialyse péritonéale. En cas de blocage neuromusculaire : assistance respiratoire.

Ceci est un médicament

Un médicament n'est pas un produit comme les autres

Il vous concerne, vous et votre santé

Le médicament est un produit actif

Une longue recherche a permis de découvrir son activité mais son absorption n'est pas toujours sans danger

Il ne faut jamais abuser des médicaments

Il ne faut utiliser les médicaments qu'à bon escient

Utilisez les médicaments prescrits comme vous le conseille votre médecin

Il sait quels sont les médicaments dont vous avez besoin

Exécutez exactement les prescriptions de son ordonnance : suivez le traitement prescrit, ne l'interrompez pas, ne le reprenez pas de votre seule initiative

Votre pharmacien connaît les médicaments : suivez ses conseils

Il ne s'agit pas pour vous de prendre des médicaments en quantité importante

Il s'agit pour vous de prendre les médicaments dont vous avez besoin

NE LAISSEZ PAS LES MEDICAMENTS A LA PORTEE DES ENFANTS.